



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 10 décembre 2020 (18h30)
Espace Montgolfier- Davezieux**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	37 + 1
Votants	:	53
Convocation et affichage	:	04/12/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Monsieur Hugo BOLLEY

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Romain EVRARD, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Pascal PAILHA, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, Denis SAUZE, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bruno FANGET.

Pouvoirs : Nicole ARCHIER (pouvoir à Ronan PHILIPPE), Assia BAIBEN-MEZGUELID (pouvoir à Simon PLENET), Stéphanie BARBATO-BARBE (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Brigitte BOURRET (pouvoir à Martine OLLIVIER), Clément CHAPEL (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Nathalie CLÉMENT (pouvoir à Christophe DELORD), Nadège COUZON (pouvoir à Christophe DELORD), Sylvette DAVID (pouvoir à Sylvie BONNET), Gilles DUFAUD (pouvoir à Laurent MARCE), Cécilia FARRE (pouvoir à Damien BAYLE), Catherine MICHALON (pouvoir à Danielle MAGAND), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), René SABATIER (pouvoir à Yves RULLIÈRE), Antoinette SCHERER (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Michel SEVENIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Jean-Yves BONNET, Dominique MAZINGARBE, Richard MOLINA.

**CC-2020-430 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - REGIE DE L'EAU POTABLE -
MISE EN CONFORMITE DES CAPTAGES - COMMUNE DE MONESTIER ET
SAINT JULIEN VOCANCE - CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE
D'AUTORISATION**

Rapporteur : Monsieur Denis HONORE

En application du code de la santé publique et du code de l'environnement un dossier de demande d'autorisation d'utilisation de l'eau de ce partage doit être établi et transmis à la délégation départementale de l'Ardèche de l'Agence régionale de Santé de Auvergne Rhône Alpes.

Conformément à la réglementation et suite à la demande de l'Agence régionale de santé, la régie intercommunale de la Communauté d'Agglomération Annonay Rhône Agglo, souhaite mettre en œuvre les procédures administratives de protection des ressources en eau sur les communes de Monestier et de Saint Julien Vocance.

Les ressources en eau de la commune de SAINT JULIEN VOCANCE sont

principalement la source de CABUS et en complément la source de RORY.

Les ressources en eau de la commune de MONESTIER sont les sources de BEGUE le Haut et BEGUE le Bas.

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

S'ENGAGE à réaliser le dossier de demande d'autorisation d'utilisation de l'eau de la Source de Cabus et de Rory sur la commune de Saint Julien Vocance, et les sources de Bégué le haut et Bégué le bas pour la commune de Monestier.

CHARGE Monsieur le Président ou son représentant, d'établir tous documents nécessaires à la mise en oeuvre de ce dossier et l' **AUTORISE** à signer toutes les pièces se rapportant à cette procédure.

Fait à Davézieux le : 17/12/20
Affiché le : 18/12/20
Transmis en sous-préfecture le : 17/12/20
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20201210-18825-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Président

Simon PLENET